



CHAMONIX, le 18 Août 2023

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CC/MPG.



04.50.53.75.18

sg@chamonix.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 24 AOÛT 2023 A 18 HEURES,
SALLE MICHEL PAYOT AU MAJESTIC**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- . Communications du Maire,
- . Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 Juillet 2023,
- . Points d'informations diverses.

GESTION DES SERVICES PUBLICS

- . Délégation de service public - Rapport annuel du Glacier des Bossons - Année 2022,
- . Délégation de service public - Rapport annuel du chalet-buvette de la Cascade du Dard - Année 2022,
- . Délégation de service public - Rapport annuel du refuge de Bellachat - Année 2022,
- . Délégation de service public - Rapport annuel du chalet-buvette des Gaillands - Année 2022.

ADMINISTRATION GENERALE

- . Ouvertures dominicales.

GESTION FINANCIERE

- . Tarifs des activités de la salle de convivialité.

RESSOURCES HUMAINES

Ajustement du Tableau des Effectifs.

TRAVAUX

- . Plan de financement des travaux d'enfouissement des réseaux au Mont.

GESTION DU DOMAINE

- . Servitude de passage de canalisations électriques souterraine et pose d'un poste de transformation - parking des Grands Montets,
- . Servitude de passage sur la parcelle communale C n° 4532 au profit de la propriété OLIANTI - Chemin de la Tannerie,
- . Désaffectation et classement du domaine public - Bâtiment ancienne Mairie d'Argentière,
- . Echange de terrain entre Madame JUILLIARD et la Commune - Route Henriette d'Angeville,
- . Lancement d'une procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour une occupation du Domaine Public en vue d'y exercer une activité économique - Installation et exploitation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux - La Vigie,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non-préemption du 19 juin 2023 au 26 juillet 2023 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non-préemption fonds de commerce du 19 juin 2023 jusqu'au 26 juillet 2023 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des signatures des baux et conventions.

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

E. FOURNIER.

« Afin de veiller à la sécurité juridique des séances et des actes du Conseil Municipal, il me revient de vous sensibiliser à la nécessaire vigilance quant aux potentielles situations de conflits d'intérêts. Les services de la Mairie ne disposent pas d'une connaissance exhaustive de l'ensemble des fonctions, activités et intérêts des Conseillers municipaux ; aussi, il vous revient, en amont des réunions du Conseil ou des travaux préparatoires en commissions, d'informer la Direction Générale des Services de toute situation d'interférence entre l'intérêt public lié à votre fonction d'élu du Conseil Municipal et des intérêts publics ou privés qui seraient de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de votre fonction d'élu du Conseil Municipal. Je vous rappelle que dès lors que vous pensez être intéressé(e) à une affaire inscrite à l'ordre du jour, d'une manière ou d'une autre, soit au titre de vos mandats au nom du Conseil Municipal, soit au titre d'autres fonctions/mandats/activités, soit en votre nom personnel, il vous revient de veiller à vous déporter, en ne prenant part ni aux travaux préparatoires, ni au débat et au vote de la décision concernée, et en sortant de la salle. »